ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**PAP2023-019-CPC ST BARNABE**
	INTITULE DU POSTE	**Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription Marseille St Barnabé**
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille St Barnabé, Site Louise Michel, 10 rue Paul Lucchesi, 13010 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	**CADRE GENERAL**	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015). Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervenir dans des classes, proposer des dispositifs et accompagner les débutants, contribuer au travail partenarial et plus particulièrement à la coordination du plan « *Marseille en grand* ».
	FONCTIONS	- Repérer, encourager et diffuser les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et favorisent les apprentissages des élèves. - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats. - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription, l'accompagnement de constellations, des stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés. - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription. - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, et de façon plus spécifique dans le cadre du plan « *Marseille en grand* » ; produire des outils. - Apporter son concours au suivi des projets innovants des écoles relevant de la circonscription. - Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la mise en œuvre du plan « *Marseille en grand* ». - Participer aux temps de concertation et de formation du plan « *Marseille en grand* ». - Organiser et mener des temps réflexifs dans le Pôle ressource. - Contribuer aux contrôles de l'instruction dans la famille pour les enfants relevant du secteur de la circonscription. - Participer et accompagner aux côtés de l'IEN à la liaison inter-degrés avec les collèges de secteur et du réseau Collines.
	COMPETENCES	- Apprécier et savoir travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. Posséder une maitrise suffisante des outils bureautiques usuels. - Entretenir une veille pédagogique régulière spécifique à l'innovation pédagogique. - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement. - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions. - La discrétion, la confidentialité et la loyauté sont exigées.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)**	- Etre titulaire du CAFIPEMF. - Bonne expérience des missions de Conseiller Pédagogique et de la pédagogie de projet souhaitée.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACT	M. FORTOUL IEN Marseille St Barnabé : ce.0131303w@ac-aix-marseille.fr